

Rencontre de la nouvelle directrice de la MFR (Mme Stéphanie GETE)

Présentation de projets dont la Fête de la soupe

Samedi 16 novembre à l'annexe de la MFR

Marché de producteurs, gaufres des Amis de l'Ecole, concert, etc.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Session ordinaire du jeudi 10 octobre 2024 à 20 heures

Présents : Messieurs BESANCENOT, CHAUVELOT, GACONNET, TOURNERET, FRANCOIS, POINCENOT, HEGO et JOBARD et Mesdames BERNARD, GUINET, HUBLARD, LOMBERGER et BIGOTTE-CHOULET.

Excusés : DESCHAMPS Stéphanie et COURIOL Maxence.

Procurations :

Pouvoir donné par DESCHAMPS Stéphanie à BERNARD Émilie.

Pouvoir donné par COURIOL Maxence à GACONNET Roland.

Désignation d'un secrétaire de séance : Émilie BERNARD

Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2024 à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

Délibérations

✓ Délibération n° 1 : Feux récompense (cf annexe)

Rappel du projet : ce projet sera réalisé sur deux années pour bénéficier du maximum d'aides.

Financement

Nous avons deux notifications de subventions

✓ Le département (21%)

✓ Les amendes de Police pour 2025 mais nous pouvons commencer.

Après échange, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à demander au Conseil départemental l'autorisation de déplacer le panneau du village à l'entrée

du village, au-delà de la Combe au Berger, côté Oyrières, de façon à ce que le feu récompense soit à une distance réglementaire.

Placement des feux : en priorité les deux feux récompenses dans le sens des entrées dans le village, c'est-à-dire un feu quand on arrive de Gray et un feu quand on arrive de Oyrières.

➤ ***Le Conseil approuve à l'unanimité.***

✓ **Délibération n° 2 : Eau**

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport eau présenté par Gaz et Eau valide ce rapport.

➤ ***Le Conseil valide : 2 abstentions - 13 POUR***

✓ **Délibération n° 3 : Assainissement**

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport assainissement présenté par Gaz et Eau valide ce rapport.

➤ ***Le Conseil valide : 2 abstentions - 13 POUR***

✓ **Délibération n° 4 : Tableau des chemins 1**

Le conseil accepte de proposer le classement des 900 mètres du chemin entre la ferme du Crobonot et la Rente rouge.

➤ ***Le Conseil approuve à l'unanimité.***

✓ **Délibération n° 5 : classement de nouvelles rues au syndicat de voirie**

- Classement de l'impasse des jardins, l'impasse Rémy et des 900 mètres du chemin entre la ferme du Crobonot et la Rente rouge au syndicat de voirie.

➤ ***Le Conseil valide : 1 abstention - 14 POUR***

✓ **Délibération n° 6 : Affouages**

-Prix de la portion maintenu à 40 euros. -Portion de 10 à 15 stères.

➤ ***Le Conseil approuve à l'unanimité.***

Informations

Location appartement

L'appartement (ancienne MAM) a été attribué à une famille ayant 3 enfants.

Parcelle ZV16

Les services de la Préfecture confirment l'interdiction de louer à des personnes n'ayant pas de droit à produire.

Projet NEFLE(Notre Ecole Faisons La Ensemble)

L' école a monté un dossier et tout n'a pas été retenu mais une somme de 27 321€ est accordée.

Pump track

Le pump track sera opérationnel aux vacances de la Toussaint.

Repas du Conseil Municipal le 11 novembre

Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les parcelles AB219, AB225, AB226.

Maison Alexandre : projet d'appartements - nécessité de places de parking assorties

Tarifs salle des fêtes

L'augmentation des tarifs de location en novembre 2022 a entraîné une absence de location par des personnes extérieures au village.

Face aux charges et dans l'optique du montage du dossier pour la rénovation, il semble opportun de réviser ces tarifs. (prochain conseil)

Projet âge et vie

Visite appartement témoin - Lundi 21 octobre à 11h à Champlitte

La séance est levée à 22 heures